

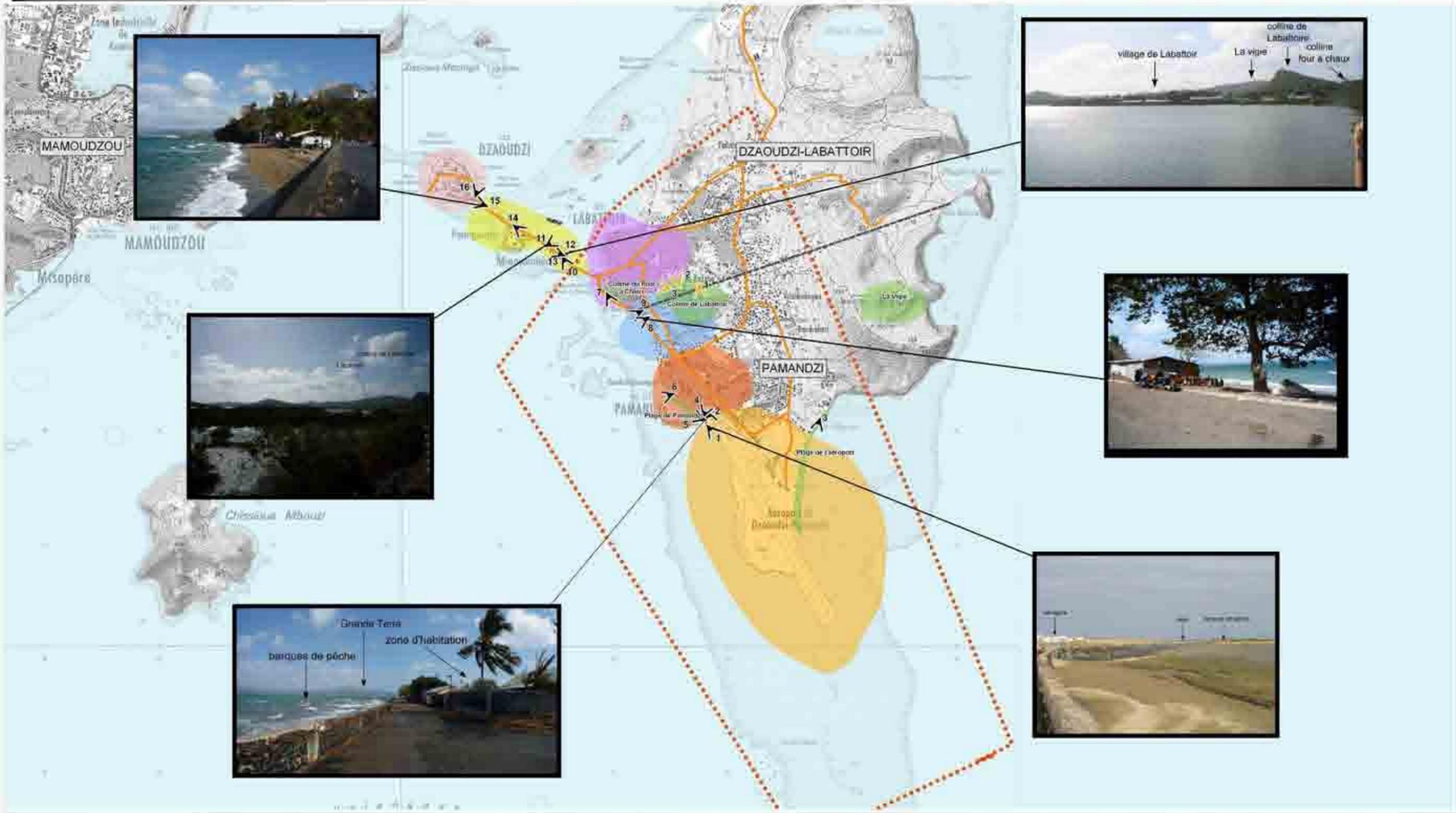
## CHAPITRE 5 PAYSAGE

---

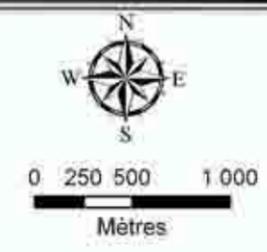
<b>5.1 Les séquences paysagères.....</b>	<b>140</b>
<b>5.2 Caractéristiques, contraintes et sensibilités.....</b>	<b>142</b>

**PAYSAGE**

**DESSERTE AÉRIENNE DE MAYOTTE - ETUDE D'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉALISATION D'UNE PISTE LONGUE ADAPTÉE AUX VOLS LONG COURRIER**



- |  |                             |                      |                  |
|--|-----------------------------|----------------------|------------------|
| Séquence du rocher de Dzaoudzi                   | Séquence de transition      | Prise de vue Asconit | Limite communale |
| Séquence vasière des Badamiers et Bud des Crabes | Séquence urbaine Pamandzi   | Prise de vue Sogreha | Route principale |
| Séquence urbaine Labattoir                       | Élément marquant du paysage | zone d'étude         |                  |



Sources : IGN SCAN 25, SOGREAH, Asconit 2009

## 5.1 LES SEQUENCES PAYSAGERES

**Définition d'une séquence paysagère :** Il s'agit d'un espace qui s'impose aux perceptions internes ou externes dont les éléments de composition créent soit une unité d'ensemble, soit marquent, par contraste, des limites visuelles.

Petite Terre présente une identité paysagère bien particulière au sein de Mayotte.

Le paysage de l'île est marqué par la présence de reliefs spectaculaires (cratères de la Vigie, de Moya et Dziani Dzaha). Le Dziani Dzaha est le seul lac de cratère de Mayotte. Une unicité qui lui confère également un caractère sacré et mystérieux. La vasière des Badamiers, entre le rocher de Dzaoudzi et le village de Labattoir est une formation lagunaire unique à Mayotte.

Autre élément structurant, la colline de Labattoir, représente un îlot de verdure entre les agglomérations de Labattoir et de Pamandzi.

Le projet d'aménagement de la nouvelle piste d'aéroport concerne différentes entités paysagères. Partant de l'aéroport, on distingue les séquences paysagères suivantes du Sud au Nord :

- Séquence aéroportuaire : elle correspond à l'enceinte aéroportuaire qui s'étend de l'extrémité Sud de la piste aux premières habitations de Pamandzi ;
- Séquence urbaine de Pamandzi : elle débute à l'extrémité Nord de la piste et se prolonge jusqu'à la gendarmerie ;
- Séquence de transition entre les deux communes : elle comprend le village de pêcheurs et s'étend jusqu'au rond point du Four à Chaux ;
- Séquence urbaine de Labattoir : après la colline du Four à Chaux, elle borde la vasière des Badamiers ;
- Séquence Vasière des Badamiers : elle borde le boulevard des crabes jusqu'au rocher de Dzaoudzi ;
- Séquence du rocher de Dzaoudzi : séquence urbanisée qui intègre l'embarcadère.

**Les sensibilités :** les secteurs présentant une sensibilité particulière sont repérés sur la carte de synthèse des enjeux. Ils constituent des éléments de base pour la définition du parti d'aménagement paysager. A ce titre ils pourront soit influencer sur le choix d'une variante de piste longue, soit imposer des aménagements proportionnels à l'impact du nouvel aménagement.

## 5.2 CARACTERISTIQUES, CONTRAINTES ET SENSIBILITES

### Séquence aéroportuaire

L'aéroport occupe toute la pointe de Pamandzi. L'infrastructure constitue en elle-même une entité paysagère.

La piste est bien visible depuis les quartiers de Pamandzi qui la jouxtent. Depuis l'esplanade qui longe la plage de Pamandzi, on peut observer les avions au décollage, la piste étant bordée par un grillage à cet endroit.

De l'autre côté, côté Ouest, la piste, protégée par des enrochements, s'inscrit dans le prolongement direct de la plage. Les falaises végétalisées qui surplombent la plage masquent les installations aéroportuaires qui ne sont pas visibles depuis le rivage.

Ce paysage, déjà marqué par la présence de la piste, présente une faible sensibilité

↳ Vue d'ensemble sur l'aéroport (depuis la colline de Labattoir)



↳ Vue de l'aéroport depuis la plage de Pamandzi (à marée basse)



↳ Avion au décollage



↳ Piste côté Ouest



### Séquence urbaine de Pamandzi

La commune de Pamandzi commence juste après le mur d'enceinte de l'aéroport. Le front bâti s'étend tout le long du littoral jusqu'aux bâtiments de la gendarmerie.

La façade maritime de Pamandzi offre un panorama remarquable sur Grande Terre. Une vue dégagée caractérisée par sa profondeur de champs et ses perspectives sur les reliefs de Grande Terre. La végétation qui borde la route ménage des espaces ombragés autour de places, lieux de rencontres et de vie sociale. Des espaces ouverts sur le lagon et sur Grande Terre.

Unique façade maritime de Pamandzi, cette séquence paysagère présente une grande sensibilité.

#### ↳ Premières habitations de Pamandzi, après le mur de l'aéroport



#### ↳ Façade maritime



#### ↳ Panorama sur Grande Terre



### Séquence de transition entre Pamandzi et Labattoir

En retrait par rapport aux deux avancées maritimes que représentent les quartiers de Pamandzi et la colline du Four à Chaux, cette séquence, côté mer offre une vue partiellement ouverte sur l'océan, mais une vue discontinue du fait de la présence des habitations de pêcheurs en bordure de la route littorale. Côté terre, la végétation, puis la colline de Labattoir qui surplombe les deux communes ferme le paysage. L'impression paysagère générale est par conséquent un paysage interrompu avec peu de visibilité.

La colline du Four à Chaux termine cette séquence. Ses pentes abruptes et sa végétation sèche ferment la vue vers l'intérieur des terres tandis que la visibilité côté océan reste ouverte, bien que discontinue, du fait de la présence de végétation.

Une séquence intermédiaire moins ouverte que la précédente. Elle présente une sensibilité réduite.

### ↳ Vue en venant du rond point du Four à Chaux



### ↳ Entrée du village de pêcheurs, côté Nord



### ↳ Palissades obstruant la vue côté mer



### Séquence urbaine de Labattoir

Les reliefs atténuent les angles marqués par le front bâti. La colline de Labattoir à laquelle est adossé le village constitue un rempart vert entre Labattoir et Pamandzi et une protection contre les vents marins. La mangrove de la vasière des badamiers atténue davantage la présence du bâti.

Cette séquence présente une sensibilité importante du fait de son ancrage dans le paysage naturel qui l'entoure et le structure.

### ↳ Séquence urbaine de Labattoir



### ↳ Vasière des Badamiers



### ↳ Boulevard des crabes, entre vasière et océan



### Séquence vasière des badamiers et boulevard des crabes

Séquence végétale et aquatique, elle se compose essentiellement de bosquets de mangrove plus ou moins grands alternés d'espaces envasés et/ou en eau. La mangrove fait écho à la végétation terrestre des collines, plus éloignée, et sur laquelle elle se détache par des lignes et couleurs plus franches.

Cette séquence inclut également le boulevard des crabes et les quartiers de Fougoujou et Mronyombéni.

Zone humide d'intérêt écologique et patrimonial, cette séquence présente une sensibilité forte.

#### ↳ Quartier de Mronyombéni, sur le boulevard des crabes



#### ↳ Sur la droite, Fougoujou et sa colline (37 mètres), à gauche, les collines de Labattoir et de la Vigie



#### ↳ Vue d'ensemble sur la Vasière des Badamiers et le boulevard des crabes



**Séquence rocher de Dzaoudzi**

A l'extrémité du boulevard des crabes, l'îlot de Dzaoudzi, est la porte d'entrée sur Grande Terre (embarcadère)

Paysage modelé et aménagé pour accueillir les installations portuaires, il présente une sensibilité moindre.

↳ Rocher de Dzaoudzi



↳ Port de plaisance et embarcadère, au pied du rocher de Dzaoudzi



